

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

MUSIQUE – DANSE – THÉÂTRE – CIRQUE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 20&\$

Le dossier est à renseigner en ligne, à imprimer et à retourner
impérativement avant le

1^{ER} MARS 20&\$

Les dossiers manuscrits ou réceptionnés après ce délai ne seront pas instruits.

Dossier à adresser à : Monsieur le Président

Direction de l'éducation des collèves
de la culture de la jeunesse et des sports
Service culture
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ALLÉE RAYMOND COURRIÈRE
11855 CARCASSONNE CEDEX 9

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service culture au 04 68 11 64 95

Le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques (SDDEA) concerne le service public ou associatif d'enseignement artistique.



La production de toutes les pièces justificatives est nécessaire pour engager l'instruction de la demande. L'aide départementale ne pourra être accordée si le dossier est incomplet.

Pièces à joindre :

Pour tous les établissements	
<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'établissement en cours - Programme d'activités 2019 - Projet pédagogique de l'année en cours - Bilan pédagogique de l'année précédente 	
Public (établissements classés et établissement d'enseignement artistique)	Association
<ul style="list-style-type: none"> - Règlement intérieur de l'établissement - Courrier sollicitant la subvention signé par le responsable de la collectivité territoriale concernée et adressé à Monsieur le Président du Conseil départemental - Délibération relative à l'opération et autorisant l'exécutif à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental - RIB original avec code BIC/IBAN conformément au nouveau règlement européen 	<ul style="list-style-type: none"> - Statuts datés et signés - Récépissé de déclaration en préfecture - Extrait du JO - Composition du bureau et du conseil d'administration au 1^{er} janvier de l'année en cours - Courrier sollicitant la subvention signé par le responsable de l'association concernée et adressé à Monsieur le Président du Conseil départemental - RIB original avec code BIC/IBAN conformément au nouveau règlement européen

Des pièces complémentaires spécifiques pourront être demandées le cas échéant.

Vous êtes un établissement public ou une association :

Au cours de l'année concernée, vous pouvez prétendre à :

- Une aide au fonctionnement de vos activités d'enseignement artistique	p 23 à 35
Une aide au recrutement (peut venir en complément)	p 36 à 37
et/ou	
- Une aide à la réalisation d'une action spécifique	p 38 à 40

TABLE DES MATIÈRES

I – PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	p 4
A. Identité	p 4
1. Identité de l'établissement public	p 4 à 6
2. Identité de l'association	p 7 à 9
3. Tarifs d'inscription et liste d'attente	p 10 à 11
B. Effectifs/Esthétiques et disciplines	p 12
1. Musique	p 12 à 15
2. Danse	p 16 à 18
3. Théâtre	p 19 à 21
4. Cirque	p 22 à 23
5. Autres disciplines	p 24
II – AIDE AU FONCTIONNEMENT	p 25
A. Equipe enseignante	p 25 à 31
B. Intervention en milieu scolaire	p 32 à 33
C. Ouverture aux esthétiques musicales nouvelles, aux pratiques pédagogiques innovantes, aux actions en direction des publics spécifiques	p 34
D. Pratiques collectives au sein de l'établissement et dans les actions collectives départementales	p 34
E. Budget de fonctionnement	p 35
III – AIDE AUX PROJETS	p 36
A. Projet de recrutement	p 36
1. Mise à disposition de personnel	p 36
2. Recrutement	p 37
B. Projet visant à la démocratisation des pratiques culturelles et à la rénovation des enseignements artistiques	p 38 à 39
C. Budget de l'action	p 40
RÈGLEMENT RELATIF A LA COMMUNICATION DU SOUTIEN DU CONSEIL GÉNÉRAL EN MATIÈRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE	p 41
ENGAGEMENT	p 42

I – PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

A. Identité

1. Identité de l'établissement public

Collectivité maître d'ouvrage :

Commune

Intercommunalité

Adresse :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Classement de l'établissement : (Cf. décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006 et arrêté du 15 décembre 2006)

Date du classement :

L'établissement dispose-t-il d'agrément ou de licence ? (cocher)

oui

non

Si oui, lesquels ?

Licence/Agrément	Numéro	Date de l'obtention

N° SIRET de l'établissement :

Site internet :

Cotisation à un organisme de formation : oui non

Si oui, lequel ? :

Enseignement dispensé dans l'établissement : (cocher)

Musique Théâtre Danse Cirque et arts de la rue Autre

Directeur :

Courriel :

Téléphone :

Personne en charge du suivi du dossier :

Courriel :

Fax :

Téléphone :

Antennes d'enseignement (préciser les lieux et les disciplines proposées) :

Lieux	Disciplines	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants

Nom du responsable de l'antenne :

Courriel :

Téléphone :

L'association dispose-t-elle d'agrément ou de licence ?

oui

non

Si oui, lesquels ?

Licence/Agrément	Numéro	Date de l'obtention

Union, fédération ou réseau auquel l'association est affiliée :

Enseignement dispensé : (Cocher)

Musique

Théâtre

Danse

Cirque et arts de la rue

Autre

Identification du président ou personne désignée par les statuts :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Identification de la personne en charge du suivi du dossier :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

3. Tarifs d'inscription et liste d'attente

Tableau des tarifs d'inscription

Si ce tableau ne correspond pas au vôtre, merci de joindre votre grille tarifaire.

	Issu de la commune ou EPCI	Extérieur à la commune ou à l'EPCI
1 ^{er} inscrit		
2 ^e inscrit		
Inscrit supplémentaire		
Usager inscrit en pratique collective uniquement		
Autre (préciser)		

Si la structure est un CRD, renseigner le tableau ci-dessous :

	Issu du département	Hors département
1 ^{er} inscrit		
2 ^e inscrit		
Inscrit supplémentaire		
Usager inscrit en pratique collective uniquement		
Autre (préciser)		

Tableau liste d'attente

Liste d'attente : oui

non

Si oui, compléter le tableau ci-dessous :

Disciplines	Nombre d'inscrits

B. Effectifs/Esthétiques et disciplines

Effectif total d'inscrits toutes disciplines et esthétiques en cursus et hors cursus (musique, danse, théâtre, pratiques collectives, cours complets, ...) :

1. Musique

Pour l'Eveil et l'Initiation, merci de bien vouloir saisir les totaux.

Disciplines	Nombre d'élèves							
	Eveil	Initiation	Apprentissage Hors Cursus Complet	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle spé.	Autre
Accordéon diatonique								
Accordéon chromatique								
Alto								
Basson								
Batterie								
Chant								
Clarinette								
Clavier électronique								
Clavecin								
Contrebasse								
Cor								
Djembe								
Flûte à bec								
Flûte traversière								
Guitare								
Guitare basse								
Guitare électrique								
Harpe								
Hautbois								
Orgue								
Percussions								
Piano								
Piano d'accompagnement								
Piccolo								
Saxophone								
Trombone								
Trompette								
Tuba								
Violon								
Violoncelle								
Instruments rares enseignés								
Ecriture								
Improvisation								
MAO								
Direction d'ensemble								
TOTAL								

Ensembles constitués		Nombre d'élèves
Ensembles vocaux et chorales	oui non	
Ensembles de musiques du monde	oui non	
Ensembles de musique traditionnelle	oui non	
Ensembles de musique ancienne	oui non	
Ensembles de musique de chambre	oui non	
Ensembles à vent	oui non	
Orchestre Jazz Big band	oui non	
Ensembles musiques actuelles	oui non	
Orchestre à cordes	oui non	
Orchestre d'harmonie	oui non	
Orchestre symphonique	oui non	
Autres	oui non	

Nombre d'élèves en pratiques collectives inscrits dans le cadre du cursus complet :

Nombre d'usagers en pratiques collectives (hors cursus complet) :

Respect du Schéma d'orientation pédagogique musique (SOP) :

oui non

Evaluation :

Organisation d'examen de fin d'année : oui non

Organisation d'examen de passage d'un cycle à l'autre :

oui non

Composition du jury :

Nom-Prénom	Etablissement	Discipline

DÉTAIL DU COURS HEBDOMADAIRE

	Temps de formation musicale	Temps d'apprentissage instrumental	Temps de pratiques collectives
Éveil			
Initiation			
Cycle 1			
Cycle 2			
Cycle 3			
Cycle spécialisé			
Autres			

Formations ou diplômes délivrés par l'établissement :

Nombre de représentations en public annuelles : concerts, manifestations

Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) : oui non

Nombre de classes concernées :

Partenariat avec des structures d'enseignement artistique, des structures socio-culturelles, des associations, etc... oui non

Conventions formalisant les partenariats : oui

non

Si oui lesquels :

Parc instrumental (description sommaire) :

Prêt d'instruments (modalités) :

Fonds documentaire disponible (livres, partitions, CD ...) :

Dispositif orchestre à l'école :

2. Danse

Pour l'Éveil et l'Initiation, merci de bien vouloir saisir les totaux.

Disciplines	Nombre d'élèves							
	Eveil	Initiation	Apprentissage Hors Cursus Complet	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle spé.	Autre
Classique								
Modern Jazz								
Contemporain								
Hip Hop								
Autres								
Total								

DÉTAIL DU COURS HEBDOMADAIRE

	Temps de cours	Temps d'ateliers	Temps de pratiques collectives
Éveil			
Initiation			
Cycle 1			
Cycle 2			
Cycle 3			
Cycle spécialisé			
Autres			

Évaluation :

Organisation d'examen de fin d'année : oui non

Organisation d'examen de passage d'un cycle à l'autre : oui non

Composition du jury :

Nom-Prénom	Etablissement	Discipline

Évaluations autres :

Diplômes délivrés par l'établissement :

Enseignement répondant au Schéma d'Orientation pédagogique danse (SOP) :

oui

non

Prestations annuelles :

Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD) : oui

non

Nombre de classes concernées :

Partenariat avec des structures d'enseignement artistique, structures socio-culturelles, associations, intervenants extérieurs, etc.... :

Conventions formalisant les partenariats : oui non

Si oui, lesquelles :

Conditions d'exercice de l'enseignement : locaux en conformité avec la législation en vigueur :

oui

non

Commentaires :

3. Théâtre

Disciplines (à préciser)	Nombre d'élèves							
	Eveil	Initiation	Apprentissage Hors Coursus Complet	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle spé.	Autre
Total								

Respect du Schéma d'orientation pédagogique Art Dramatique (SOP) :

oui

non

Évaluation :

Organisation d'examen de fin d'année : oui

non

Organisation d'examen de passage d'un cycle à l'autre : oui

non

Composition du jury :

Nom-Prénom	Etablissement	Discipline

Évaluations autres :

DÉTAIL DU COURS HEBDOMADAIRE

	Temps de cours	Temps d'ateliers	Temps de pratiques collectives
Éveil			
Initiation			
Cycle 1			
Cycle 2			
Cycle 3			
Cycle spécialisé			
Autres			

Formations ou diplômes délivrés par l'établissement :

Nombre de prestations annuelles : représentations, manifestations

Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) : oui

non

Nombre de classes concernées :

4. Cirque

Spécialités circassiennes	Nombre d'élèves
Total	

Enjeu artistique :

Enjeu éducatif :

Enjeu corporel :

Pédagogie et/ou modalités d'évaluation :

Prestations annuelles : manifestations, représentations :

Partenariat avec des structures d'enseignement artistique, structures socio-culturelles, associations, intervenants extérieurs :

Conventions formalisant les partenariats : oui non

Si oui, lesquelles ?

Conditions d'exercice de l'enseignement : locaux en conformité avec la législation en vigueur :

oui

non

Commentaires :

5. Autres disciplines

Libellé	Nombre d'élèves
Total	

Enjeux artistiques, éducatifs, pédagogiques, modalités d'évaluation :

II – AIDE AU FONCTIONNEMENT

A. Équipe enseignante

Musique

Danse

Théâtre

Cirque

Nombre total d'enseignants et de personnel administratif et technique

Esthétiques	Enseignants	Administratifs et techniques	Autres intervenants
Musique			
Danse			
Théâtre			
Cirque			
Autres			

Nom Prénom	Fonction (cocher)			Disciplines enseignées	Nombre d'heures hebdomadaires			Diplôme obtenu (Sigle)	Cadre d'emploi	Statut
	Enseignant	Coordinateur	Directeur		Enseignement	Coordination	Direction			

Nom Prénom	Fonction (cocher)			Disciplines enseignées	Nombre d'heures hebdomadaires			Diplôme obtenu (Sigle)	Cadre d'emploi	Statut
	Enseignant	Coordinateur	Directeur		Enseignement	Coordination	Direction			

Nom Prénom	Fonction (cocher)			Disciplines enseignées	Nombre d'heures hebdomadaires			Diplôme obtenu (Sigle)	Cadre d'emploi	Statut
	Enseignant	Coordinateur	Directeur		Enseignement	Coordination	Direction			

Nom Prénom	Fonction (cocher)			Disciplines enseignées	Nombre d'heures hebdomadaires			Diplôme obtenu (Sigle)	Cadre d'emploi	Statut
	Enseignant	Coordinateur	Directeur		Enseignement	Coordination	Direction			

Nom Prénom	Fonction (cocher)			Disciplines enseignées	Nombre d'heures hebdomadaires			Diplôme obtenu (Sigle)	Cadre d'emploi	Statut
	Enseignant	Coordinateur	Directeur		Enseignement	Coordination	Direction			

Nom Prénom	Fonction (cocher)			Disciplines enseignées	Nombre d'heures hebdomadaires			Diplôme obtenu (Sigle)	Cadre d'emploi	Statut
	Enseignant	Coordinateur	Directeur		Enseignement	Coordination	Direction			

Plan de formation annuel ou autre :

B. Interventions en milieu scolaire (IMS)

Seules seront prises en compte les interventions en milieu et temps scolaires réalisées par des dumistes ou enseignants diplômés dans le cadre d'un projet pédagogique de la classe d'accueil sur l'année scolaire.

Nom de l'établissement concerné	Nbre de classes	Nbre d'élèves	Désignation de la classe	Nom de l'intervenant	Volume horaire hebdo	Nature des activités

Commentaires :

C. Ouverture aux esthétiques musicales nouvelles, aux pratiques pédagogiques innovantes, aux actions en direction des publics spécifiques (décrire brièvement votre projet et joindre le cas échéant une notice)

D. Pratiques collectives au sein de l'établissement et dans les actions collectives départementales

Nombre d'élèves inscrits en pratiques collectives	Nombre total d'élèves inscrits au sein de l'établissement	Pourcentage

Intitulé des stages départementaux	Nombre total d'élèves inscrits dans le cadre de stages départementaux	Nombre total d'élèves inscrits au sein de l'établissement	Pourcentage

E. Budget de fonctionnement

CHARGES	Réalisation N-1	Prévision N	PRODUITS	Réalisation N-1	Prévision N
Charges de fonctionnement			Produits de fonctionnement		
Loyers et charges locatives (y compris chauffage et électricité)			Droits de scolarité (dont cotisation associative)		
Téléphone et communication					
Frais d'organisation des manifestations (y compris SACEM et droits d'auteurs)			Locations d'instruments		
Fournitures de bureau					
Fournitures et matériel pédagogique			Produits des manifestations		
Équipement bureautique et autres équipements					
Instruments et équipement pédagogique (y compris accords et réparations)			Produits de gestion courante		
Prestations de service (<i>artiste extérieur et technicien spectacle</i>)					
Autres charges de fonctionnement (y compris assurances)			Autres produits		
Sous-total charges de fonctionnement			Sous-total produits de fonctionnement		
Charges de personnel			Subventions		
Masse salariale totale			État		
Dont masse salariale <u>pédagogique</u> charges comprises (<i>exceptés frais de déplacement, de restauration et d'hébergement</i>)			Communes		
			EPCI		
Frais de déplacement			Conseil départemental		
Frais de restauration			Mécénat		
Frais d'hébergement			Autres subventions		
Sous total charges de personnel			Sous total subventions		
Charges financières			Produits financiers		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprise sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Intérêts et charges assimilées					
Autres charges financières			Autres produits financiers		
Sous-total charges financières			Sous total produits financiers		
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprise exceptionnelle sur provisions		
Autres charges exceptionnelles			Dons et legs et autres		
Sous total charges exceptionnelles			Sous-total produits exceptionnels		
Reprise du résultat de l'exercice précédent			Reprise du résultat de l'exercice précédent		
TOTAL CHARGES			TOTAL RECETTES		

Le responsable (cachet et signature)

III – AIDE AUX PROJETS

A. Projet de recrutement

1. Mise à disposition de personnel (MAD)

Identité	Établissement de rattachement	Établissement d'accueil	Discipline	Période de MAD	Diplôme	Salaire brut / au nbre d'heures effectuées dans étab. accueil	Statut

Informations complémentaires :

2. Recrutement

Aide au recrutement concernant les seuls établissements d'enseignement artistique ou structures d'accompagnement aux pratiques amateurs.

	Disciplines	Diplôme	Nombre d'heures hebdomadaires	Salaire brut	Statut
Recrutement coordinateur Musique Actuelle		DEM			
Recrutement Dumiste (1)		DUMI			
Recrutement coordinateur pédagogique (2)		DEM			

(1) Préciser le nombre d'heures consacrées aux interventions en milieu scolaire

(2) Préciser le nombre d'heures consacrées à la coordination

Commentaires :

B. Projet visant à la démocratisation des pratiques culturelles et à la rénovation des enseignements artistiques

Intitulé du projet	
Objectifs et contenu	
Modalités de mise en œuvre	
Dates – durée et lieu de l'action	
Moyens organisationnels et humains	
Publics concernés	
Indicateurs de résultat	

Informations complémentaires :

E. Budget de l'action

CHARGES	Réalisation N-1	Prévision N	PRODUITS	Réalisation N-1	Prévision N
Charges de fonctionnement			Produits de fonctionnement		
Loyers et charges locatives (y compris chauffage et électricité)			Droits de scolarité (dont cotisation associative)		
Téléphone et communication					
Frais d'organisation des manifestations (y compris SACEM et droits d'auteurs)			Locations d'instruments		
Fournitures de bureau					
Fournitures et matériel pédagogique			Produits des manifestations		
Équipement bureautique et autres équipements					
Instruments et équipement pédagogique (y compris accords et réparations)			Produits de gestion courante		
Prestations de service (<i>artiste extérieur et technicien spectacle</i>)					
Autres charges de fonctionnement (y compris assurances)			Autres produits		
Sous-total charges de fonctionnement			Sous-total produits de fonctionnement		
Charges de personnel			Subventions		
Masse salariale totale			État		
Dont masse salariale pédagogique charges comprises (<i>exceptés frais de déplacement, de restauration et d'hébergement</i>)			Communes		
			EPCI		
Frais de déplacement			Conseil départemental		
Frais de restauration			Mécénat		
Frais d'hébergement			Autres subventions		
Sous total charges de personnel			Sous total subventions		
Charges financières			Produits financiers		
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		
Reprise du résultat de l'exercice précédent			Reprise du résultat de l'exercice précédent		
TOTAL CHARGES			TOTAL RECETTES		

Le responsable (cachet et signature)



RÈGLEMENT RELATIF A LA COMMUNICATION DU SOUTIEN DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Le demandeur de la subvention SDDEA du Département de l'Aude s'engage :

ARTICLE 1 : appui moral et financier

A faire mention de l'appui moral et financier du Département dans toute publicité, document et communiqué à paraître dans la presse écrite, radio, télévisée ou sur Internet.

ARTICLE 2 : logo et matériel de communication du Département

A faire paraître le logo du Département de l'Aude et à mentionner le site www.aude.fr, sur tous les supports de communication (affiches, tracts, bandeaux, billetterie, sites Internet, etc.) relatifs à la manifestation culturelle ou à l'activité artistique cofinancée.

Pour ce qui concerne les manifestations culturelles, le matériel de communication du Département devra impérativement figurer sur les lieux. Ce matériel (banderoles, oriflammes, autocollants...) devra être retiré auprès du service Culture du Département à Carcassonne (☎ 04 68 11 64 54) et aussi auprès de :

- l'antenne du Département à Castelnaudary - 19 cours de la République (☎ 04 68 23 46 56),
- la Maison du Département à Limoux – avenue André Chénier (☎ 04 68 69 78 00),
- l'antenne du Département à Narbonne - 15/17 boulevard Gambetta (☎ 04 68 90 22 88).

Le logo du Département est disponible, sur demande, aux adresses courriel suivantes : culture@aude.fr ou com@aude.fr

ARTICLE 3 : édito

A intégrer le mot du Président du Département de l'Aude en préface de tout support imprimé lié à la manifestation culturelle (subventionnée en tant que telle ou dans le cadre du soutien à une activité artistique globale).

Pour ce faire, le service de la Communication (☎ 04 68 11 68 20 / com@aude.fr) doit être contacté **au minimum 15 jours avant la réalisation du document**.

ARTICLE 4 : invitations

A inviter à la manifestation ainsi qu'à sa présentation à la presse, le Président du Département de l'Aude, la Présidente de la Commission épanouissement et qualité de vie, le Conseiller départemental délégué à la Culture, les Conseillers départementaux des cantons concernés par l'évènement culturel.

ARTICLE 5 : agenda culturel

A transmettre par courriel, au service Culture (culture@aude.fr), tous éléments relatifs à la manifestation **au plus tard le 1^{er} du mois précédent l'évènement**, ou aux activités artistiques : contenu, lieux, dates, tarifs, coordonnées ainsi que des visuels dont il détient les droits et dont il autorise la publication, afin de permettre la diffusion de ces informations sur l'agenda culturel du site www.aude.fr.

Ce service devra également être destinataire d'exemplaires des affiches et dépliants édités pour ce qui concerne la manifestation culturelle.

ARTICLE 6 : litiges

Le Département se réserve le droit de réclamer les sommes versées, si les conditions précitées ne sont pas respectées ou si l'évènement et les activités n'ont pas été réalisés.

Fait à

Le

Nom du responsable (cachet et signature)

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) ,
agissant en qualité de responsable de ,
adresse
.....
.....
.....
.....
.....

déclare l'exactitude des données figurant dans ce dossier de subvention.

Fait à Le

**Le Responsable de la structure
(cachet et signature)**

J'autorise la diffusion des informations non nominatives figurant dans ce dossier à des fins de communication, de coordination et de structuration de l'offre d'enseignement artistique dans le département de l'Aude.

oui

non

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et la loi N°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques s'appliquent aux informations figurant dans ce dossier. A ce titre, les personnes concernées par les informations recueillies disposent d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce auprès de M. le Président du Département.

Il est utilement rappelé que toute fausse déclaration est susceptible d'entraîner des condamnations ou peines telles que prévues aux articles 441-6 et 441-7 du code pénal.